

Ensemble en Terre de Camargue

Le magazine de la Communauté de communes

Le Grau du Roi • Aigues-Mortes • Saint-Laurent d'Aigouze

N°19

Mai 2015

Fibre optique : DU TRÈS HAUT DÉBIT POUR BOOSTER L'ÉCONOMIE



**Communauté
de communes**

Terre de CAMARGUE

www.terredecamargue.fr

- Le budget 2015
- Coup de pouce aux entreprises
- Le compostage : économique et écologique !
- Les médiathèques se mettent aux TIC
- L'Espace éco-pagayer, une rando au fil de l'eau

Siège de la Communauté de communes

Terre de Camargue

26 quai des Croisades
30220 Aigues-Mortes
04 66 73 91 20

cc@terredecamargue.fr

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30

Mardi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h

CADRE DE VIE

Restauration scolaire

● Aigues-Mortes :

Ch. Gros, 04 66 53 83 13

Gambetta, 06 32 65 82 36

H. Séverin, 04 66 88 45 83

● Le Grau du Roi :

Repausset et Deleuze, 04 66 71 71 55

Tabarly, 06 72 99 31 64

● St-Laurent d'Aigouze :

C. Dusfourd, 04 66 71 94 55

Médiathèques intercommunales

● Aigues-Mortes :

bd Gambetta, 04 66 53 68 16

● Le Grau du Roi :

Palais des Sports et de la Culture,

04 66 53 04 63

● St-Laurent d'Aigouze :

rue Folco de Baroncelli, 04 66 53 90 51

Lundi 9h-12h / 16h30-18h30,

Mardi 9h-12h, Mercredi 9h-12h /

16h30-18h30, Jeudi 9h-12h,

Vendredi 9h-12h

Centre Aqua-Camargue

Avenue de Dossenheim, Le Grau du Roi

04 66 35 74 89

ECONOMIE, EMPLOI

Maison de l'Emploi et des Entreprises

13, rue du Port, Aigues-Mortes, 04 66 53 61 38

Lundi au vendredi 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Fermé le jeudi après-midi

DECHETS

Service Environnement

(commande de bacs déchets...)

04 66 73 91 28

Collecte des encombrants

Sur appel uniquement au :

 **0 800 004 227**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Déchèteries

● Déchèterie du Bosquet,

Aigues-Mortes : 06 82 39 15 14

Lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h30,

samedi 8h30-12h

● Déchèterie de l'Espiguette,

Le Grau du Roi : 06 89 32 08 46

Lundi au samedi 8h30-12h / 14h-17h30

● Déchèterie des Charretiers,

Saint-Laurent d'Aigouze : 06 89 32 08 42

Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30,

samedi 8h30-12h

● Point propre Port de pêche,

Le Grau du Roi : 06 80 87 25 40

Lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h,

samedi 8h30-12h

● Point propre Port-Camargue,

Le Grau du Roi : 06 88 35 00 57

Mardi au samedi 8h-12h / 14h-17h

EAU, ASSAINISSEMENT

Service clientèle

09 77 40 94 43 (appel non surtaxé)

www.lyonnaise-des-eaux.fr

Urgence eau/assainissement

09 77 40 11 39 (appel non surtaxé)

www.terredecamargue.fr

toute l'actu, des services pratiques,
l'agenda des événements...



**Les bacs à déchets ménagers
sont gratuitement mis à votre disposition.
Commandez le vôtre au 04 66 73 91 28.**

4 L'Actu en bref

6 Echo du Conseil

- Budget 2015 : le choix de la proximité et de la solidarité

8 Economie & emploi

- Fibre optique : du très haut débit pour booster l'économie
- Créer, reprendre, développer : « coup de pouce » aux entreprises



10 Déchets

- Le verre se recycle à l'infini, votre geste de tri a de grands effets !
- Le compostage : économique et écologique !



12 Culture

- Les médiathèques sont à la page et se mettent aux TIC
- Coups de cœur des médiathèques

■ Directeur de la publication :
Laurent Pelissier

■ Directeur adjoint de la publication :
Pierre Mauméjean

■ Comité de rédaction : Laurent Pelissier,
Pierre Mauméjean, Renaud Lafuente,
Laurence Monet-Pitot

■ Rédaction : Laurence Monet-Pitot,
Arthur Jeannot

■ Photos : service communication,
Dominique Demouy, 06 75 84 63 77

■ Mise en page : bonne impression

■ Impression : Imp'act Imprimerie

■ Tirage : 18 000 exemplaires

■ Dépôt légal : mai 2015,

ISSN : 1967-7073



© Dominique Demouy

13 Sport

- Aquatraining, aquapalme : le bain d'énergie d'Aqua-Camargue
- Championnat de France d'aviron : du bronze pour le collège d'Aigues-Mortes !

15 Escapade

- L'Espace éco-pagayeur : une rando au fil de l'eau, du Vidourle au Ponant
- Balade en Terre de Camargue

16 Les temps forts de l'été



© Dominique Demouy

En dotant la zone d'activité économique Terre de Camargue, à Aigues-Mortes, d'un réseau très haut débit en fibre optique, nous souhaitons soutenir la compétitivité économique des entreprises et conforter l'attractivité de notre territoire.

Le très haut débit est aujourd'hui un enjeu majeur pour désenclaver les territoires. En permettant aux espaces moins urbanisés d'offrir le même niveau de services avec les mêmes délais que les centres urbains, il supprime les barrières liées à la distance et génère de l'activité et des créations d'emplois. Visioconférence, cloud, transfert de données instantané... sont autant de services qui permettent aux entreprises de gagner en efficacité et de développer de nouveaux marchés. Le déploiement d'une économie numérique est également fondamental pour améliorer l'accès aux services publics, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, du social...

Et pourtant, la fibre optique est encore peu développée en France, car elle coûte cher à déployer. L'investissement lourd qu'elle requiert dans les zones peu denses en population n'est pas rentable pour les opérateurs. État et collectivités locales doivent donc se mobiliser, aux côtés d'opérateurs privés, pour équiper progressivement les territoires. C'est l'objet du Plan France Très Haut Débit qui prévoit de doter l'intégralité du territoire français en très haut débit d'ici 2022, ce qui représente un investissement public et privé de 20 milliards d'euros.



“

Nous souhaitons soutenir la compétitivité économique des entreprises et conforter l'attractivité de notre territoire. ”

À son niveau, la Communauté de communes souhaite anticiper les besoins à venir. Avant tout aménagement de voirie (réseaux d'eau et d'assainissement), nous avons décidé d'étudier l'opportunité d'enfouir des gaines qui pourront accueillir à terme la fibre optique. Ce sera ainsi le cas pour les travaux qui seront réalisés courant 2015 sur le quai des Croisades à Aigues-Mortes.

Laurent PELISSIER
Président de la Communauté de communes Terre de Camargue



Le prochain numéro de Ensemble en Terre de Camargue paraîtra le 24 août 2015.



Visite de la sellerie Cazals à Aigues-Mortes

Les Petits déj' de l'éco

Dans un contexte économique tendu, il faut jouer collectif. Les élus de Terre de Camargue l'ont bien compris : en février, ils ont lancé un programme de visites des entreprises sur le territoire intercommunal pour resserrer les liens et définir de nouveaux modes de coopération. Intitulées les « Petits déj' de l'éco », ces visites s'inscrivent dans le cadre de la compétence développement économique de la Communauté de communes qui souhaite être un véritable facilitateur aussi bien dans le quotidien des entreprises que dans leurs projets de développement.

Contact : cellule développement économique, 04 66 73 93 15, c.martin@terredecamargue.fr

Fin des travaux rue du port à Aigues-Mortes

La rue du Port à Aigues-Mortes fait peau neuve : les travaux d'aménagement viennent de s'achever. Ils ont permis de rénover l'ensemble du réseau d'eaux usées et les branchements particuliers pour l'eau potable et l'assainissement. Le dispositif de récupération des eaux pluviales a également été amélioré avec la réalisation d'un caniveau central pour préserver les habitations. L'ensemble de la voirie (chaussée et trottoirs) a été réaménagé. « Les travaux qui s'élèvent à 880 000 € ont été intégralement financés par la Communauté de communes », précise Jean-Paul Cubilier, vice-président délégué aux travaux.



AVANT

APRÈS

L'eau, les inondations, le milieu urbain : on fait quoi ?

Une consultation du public sur le plan de gestion des risques d'inondation est organisée par la Préfecture et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse jusqu'au 18 juin.

Donnez votre avis sur le site www.sauvonsleau.fr



Plus d'actu sur : www.terredecamargue.fr



Coups d'eau : l'info au bout du fil

Lors des coupures d'eau imprévues, le délégataire du service des eaux de la Communauté de communes utilise un système d'alerte par l'envoi de messages téléphoniques. Cela permet de vous informer de la nature de l'incident, de sa durée, des précautions à prendre... Ce système se base sur les annuaires téléphoniques, y compris pour les abonnés via des box. Peut-être êtes-vous en liste rouge ? Si vous souhaitez tout de même recevoir ces alertes et que vous êtes directement abonné au service des Eaux*, il vous suffit de communiquer votre numéro de téléphone au service clientèle :

- sur www.lyonnaise-des-eaux.fr (rubrique « mon compte en ligne »)
- ou en contactant un conseiller au 0 977 409 443 (numéro non surtaxé)

* Si vous payez votre consommation d'eau intégrée à vos charges, vous n'avez pas de compte client auprès de Lyonnaise des Eaux.

Aigues-Mortes

Le Festival Marguerite : nouveau rendez-vous culturel

Aigues-Mortes organise du 4 au 10 juillet la première édition de son festival Marguerite : rendez-vous au pied du rempart Sud, pour des spectacles étonnants ! Claquettes, jazz swing, flamenco, concert en provençal, jeune public, théâtre et cabaret équestre. Avec la présence exceptionnelle de Tap Factory, un show percutant et débordant d'énergie au sein duquel se mêlent avec humour claquettes, percussions, danses urbaines, comédie et acrobaties ! Parce qu'elle souhaite vivement participer à la dynamique du territoire, la municipalité a mis en place des tarifs préférentiels pour les résidents de la Communauté de communes Terre de Camargue : sur présentation d'un justificatif de domicile, venez acheter vos places de spectacles à tarif réduit !



Renseignements et billetterie : 04 66 53 73 00 www.ot-aiguesmortes.fr

Vous êtes sans activité et souhaitez accéder à un emploi ?

• Vous êtes demandeur d'emploi de longue durée ?

• Vous souhaitez avoir un interlocuteur unique pour répondre à vos besoins pour retrouver un emploi ?

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) vous invite à une réunion d'information le 16 juin ou le 21 juillet à 9h, à l'antenne de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, 13 rue du Port à Aigues-Mortes.

Un interlocuteur unique, une relation de confiance

Engagée pour l'emploi et l'insertion professionnelle sur son territoire, la Communauté de communes Terre de Camargue a renouvelé pour 2015 le poste de référent PLIE : Laura Bonal est donc l'interlocuteur unique des personnes qui suivent un parcours PLIE sur le territoire. Le PLIE est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds social européen.

Contacts : Laura Bonal, référente PLIE, 04 66 53 61 38, PLIE-Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, 04 66 51 08 50 06 12 07 93 15



Laura Bonal est la référente PLIE

Saint-Laurent d'Aigouze

Ecocup : moins de déchets lors des fêtes

La mairie de Saint-Laurent d'Aigouze a initié en 2014 la mise place de gobelets réutilisables « écocup », à l'occasion de la présentation des vœux du Maire, de la soirée du terroir et de la fête votive en collaboration avec les cafetiers. Suite au vif succès de ces opérations, 1000 écocup personnalisés « ville de Saint-Laurent d'Aigouze » ont été achetés pour les diverses manifestations, réceptions, cérémonies.

Cette nouvelle action municipale s'inscrit dans une démarche de sensibilisation au développement durable, au même titre que la journée « Nettoyons la Nature » organisée avec le conseil municipal des enfants et des jeunes en septembre prochain.



On « like » Saint-Laurent d'Aigouze !

Saint-Laurent d'Aigouze a lancé sa page Facebook en novembre dernier. Elle compte déjà 535 membres. Actualités, événements, offres d'emploi... Venez la découvrir et rejoignez la communauté ! Très prochainement, un groupe facebook de covoiturage va être mis en place pour les Saint-Laurentais. À suivre...



Le Grau du Roi

Réhabilitation du cordon dunaire de l'Espiguette

L'Espiguette, qui s'étend sur près de 12 kms et abrite une faune et une flore endémiques et fragiles, nécessite une surveillance régulière. Lorsque le littoral possède un système dunaire en bon état, il est capable de protéger la côte des variations du niveau de la mer. Sur le littoral de l'Espiguette, ce système dunaire est altéré par l'érosion naturelle.

Une technique douce et innovante

La commune de Le Grau du Roi a donc lancé des travaux de réhabilitation du cordon dunaire de manière douce en rehaussant les endroits sensibles avec un apport de sable supplémentaire le long d'une ligne située entre 100 et 900 m du rivage. L'espace de liberté ainsi créé pour amortir l'énergie des houles constituera une défense efficace pour protéger les milieux des intrusions marines.

Préserver le site et ses activités

Cet aménagement doit permettre de soutenir les diverses exploitations sur le site (pêche, agriculture, tourisme...), d'optimiser l'accès routier aux sites balnéaires et de préserver le patrimoine naturel (habitats dunaires de la faune et de la flore).

Les travaux, qui s'achèveront cet été, s'élèvent à 1 293 400 € HT cofinancés par l'Europe, l'État, la Région, le Département et la commune.

Budget 2015 : le choix de la proximité et de la solidarité

Le Conseil communautaire a voté, en mars dernier, le budget 2015 qui s'élève à 48 millions d'euros dont 31 millions d'euros de dépenses de fonctionnement et 17 millions d'euros d'investissement. Malgré un contexte économique tendu, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux et de donner la priorité aux services et aux équipements de proximité...

Confrontée à une baisse de 350 000 euros des dotations de l'État et à une augmentation de 36 % du fonds national de solidarité, reversé aux intercommunalités moins favorisées, la Communauté de communes Terre de Camargue table sur des dépenses de fonctionnement maîtrisées, des finances saines, un recours à l'emprunt contrôlé et une forte capacité d'autofinancement.

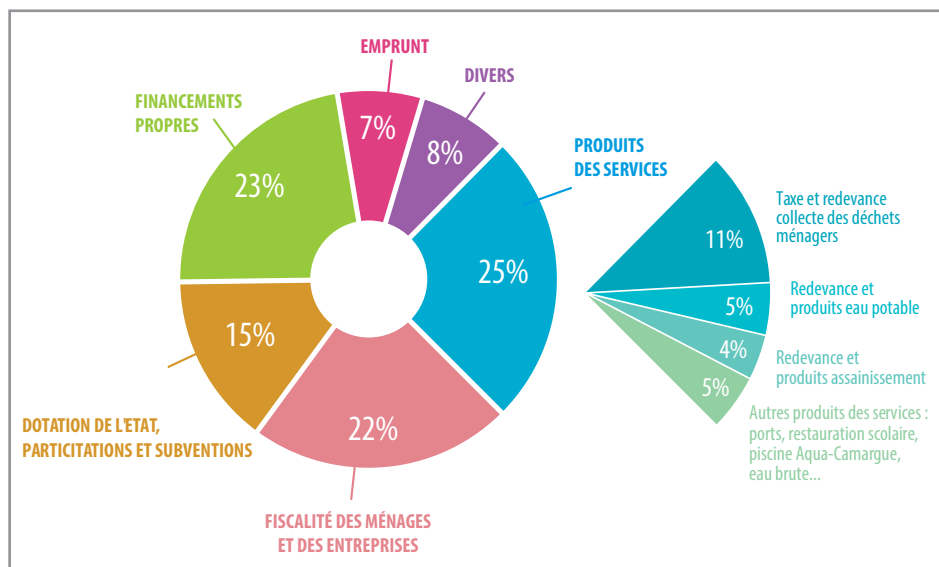
entreprises (*lire ci-contre*) et de privilégier les services et les équipements de proximité qui contribuent à la qualité de vie de chacun au quotidien : réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement, aménagement des restaurants scolaires, gestion des déchets, accompagnement des entreprises, amélioration des équipements sportifs et culturels...

Conforter les services publics de proximité

Dans ce contexte, les élus communautaires ont fait le choix pour 2015 de ne pas augmenter les impôts des ménages et des



D'OÙ VIENT L'ARGENT DE TERRE DE CAMARGUE ?



Les ressources 2015 (fonctionnement et investissement)



Des impôts stables en 2015

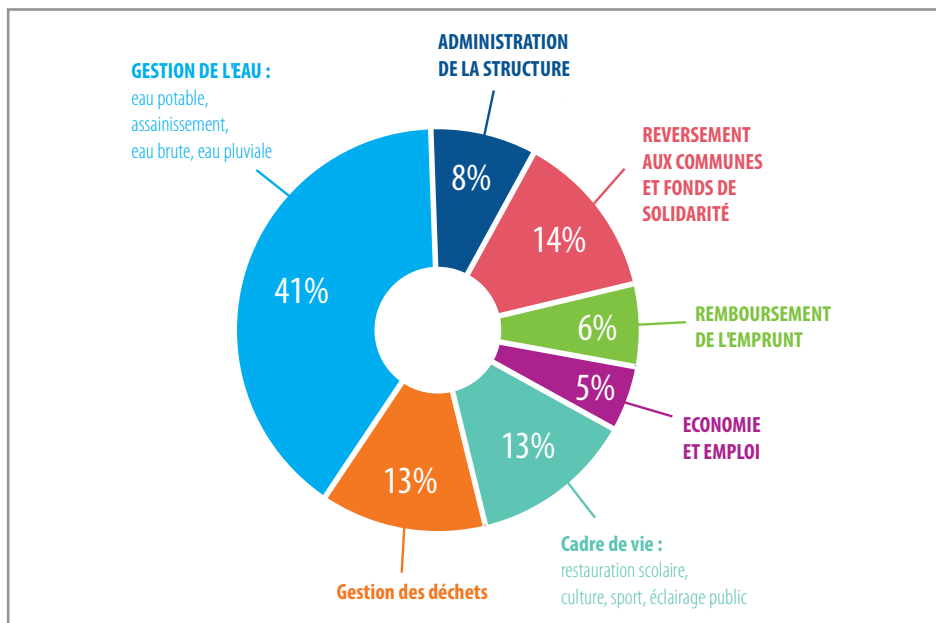
Dans un contexte socio-économique difficile pour tous, les élus communautaires ont décidé de ne pas augmenter la fiscalité des ménages pour ne pas fragiliser leur pouvoir d'achat, ni celle des entreprises pour ne pas freiner les investissements.

Concernant les services, une hausse limitée à 5 % de la part intercommunale de la redevance eau/assainissement est prévue afin de poursuivre les investissements lourds dans ce domaine. Cette hausse sera cependant faible sur le montant global de la facture. Le prix de l'eau sur notre territoire demeure ainsi l'un des plus bas du bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Pour les ordures ménagères, la collectivité est tenue, légalement, de lisser progressivement la taxe d'enlèvement vers un même taux pour les trois communes (soit +0,05 % pour Aigues-Mortes et Le Grau du Roi).

Une dotation de l'État en baisse

Comme toutes les collectivités locales en France, Terre de Camargue est associée à l'effort de redressement des comptes publics de l'État. D'ici 2017, les collectivités doivent économiser 12,5 milliards d'euros. En 2015, notre dotation de l'État a baissé de 350 000 €. Une baisse qui se poursuivra, au moins dans les mêmes proportions, ces deux prochaines années...

À QUOI SERT L'ARGENT DE TERRE DE CAMARGUE ?



Les dépenses 2015 (fonctionnement et investissement)



Les projets pour 2015

Eau potable et assainissement : 8,2 M€

- Travaux de réhabilitation des équipements d'eau potable et d'eaux usées. Terre de Camargue gère 218 km de réseau d'eau potable, 146 km de réseau d'eaux usées, 3 châteaux d'eau, une station de captage d'eau potable, une station d'épuration...

- Raccordement de la commune de Saint-Laurent d'Aigouze à la station d'épuration intercommunale (2,5 M€) afin de mettre aux normes environnementales et sanitaires le traitement des effluents de la commune. 6 km de canalisations seront réalisés.

Economie et emploi : 1,1 M€

- Construction d'un réseau très haut débit à fibre optique (226 000 €) sur la zone d'activité Terre de Camargue afin de répondre aux besoins des entreprises et renforcer l'attractivité du site.

- Travaux d'aménagement sur les deux ports maritimes de plaisance (775 000 € HT), avec notamment la construction d'un cheminement piétons et cycles sur le quai des Croisades à Aigues-Mortes.

Restauration scolaire : 920 000 €

- Construction d'un self-service (730 000 €) au restaurant scolaire Le Repausset Levant au Grau du Roi qui accueille 250 enfants.

Gestion des déchets : 454 000 €

- Lancement du programme de renouvellement et de densification du parc de colonnes de tri en apport volontaire (200 000 €) : nouveau mobilier plus esthétique et meilleure desserte de certaines zones géographiques pour favoriser un service de proximité.

Sport et loisirs : 380 000 €

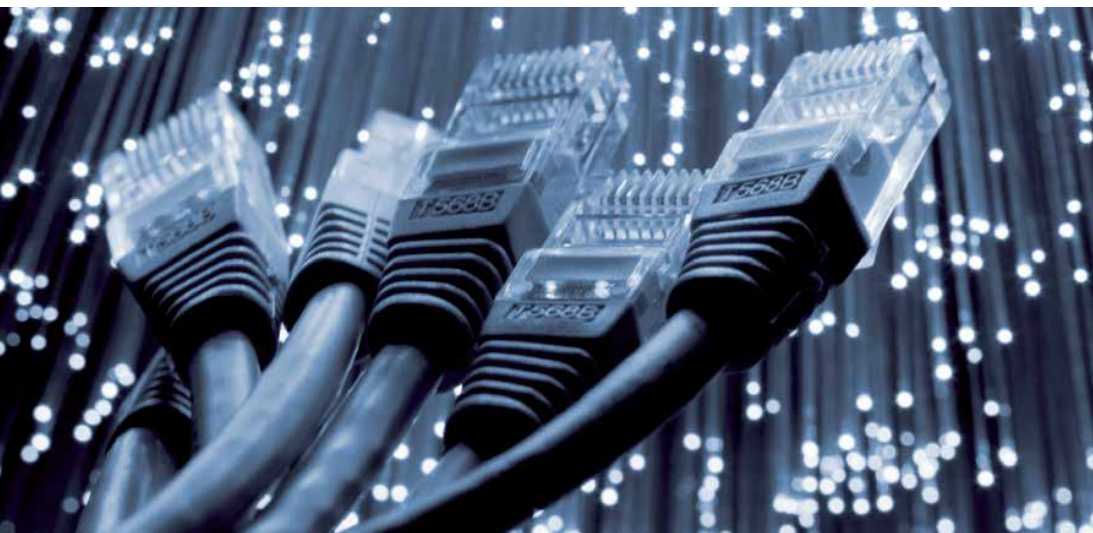
- Construction d'une plage extérieure au centre Aqua-Camargue (120 000 €) : solarium en bois sur pilotis, d'une superficie 275 m², accessible aux personnes à mobilité réduite.

- Construction d'un 3^e ponton de mise à l'eau (18 m x 4 m) sur la base nautique du Vidourle pour faciliter les temps forts de départ et de retour des embarcations. Rénovation des pontons existants et travaux divers de mise en sécurité (108 000 €).

Médiathèques : 97 000 €

- Lancement de l'extension de la médiathèque à Saint-Laurent d'Aigouze (75 000 €) dans le cadre du programme de reconstruction des médiathèques intercommunales, avec pour objectif d'améliorer l'accueil du public et d'aménager des espaces thématiques conviviaux.





Fibre optique : du très haut débit pour booster l'économie

La zone d'activité économique Terre de Camargue est désormais équipée d'un réseau très haut débit en fibre optique. Un enjeu stratégique pour la compétitivité économique et l'attractivité de notre territoire.

Chemin de fer, routes et autoroutes, téléphone, Internet... Depuis plus d'un siècle, la course au progrès est engagée pour désenclaver les territoires. Aujourd'hui, le nouvel enjeu c'est le très haut débit qui abolit les distances et rapproche villes, régions et pays... « *Le monde économique l'a bien compris puisque bon nombre d'entreprises, de plus en plus interconnectées, réfléchissent à leur implantation non plus en termes de proximité physique (avec les villes), mais de présence territoriale globale où il est question de cloud computing (informatique dématérialisée) et de travailleurs mobiles* », commente Serge Pilicer, spécialiste du numérique et consultant auprès des services de l'État.

Renforcer la compétitivité économique

La Communauté de communes Terre de Camargue a conscience de l'enjeu stratégique du numérique et pour accompagner les entreprises, elle vient d'aménager un réseau très haut débit sur la zone d'activité Terre de Camargue à Aigues-Mortes. « *Le très haut débit est nécessaire pour garder les entreprises sur la zone d'activité*, explique Marilyne Foullon, vice-présidente déléguée au développement économique. *C'est un outil indispensable pour l'aménagement et l'attractivité de*

notre territoire ». Ce réseau se compose de 2 km de fibre optique et dessert les 80 entreprises de la zone d'activité.

Un débit jusqu'à 1000 fois plus rapide

Fil en verre plus fin qu'un cheveu, la fibre optique permet, par le biais d'un signal lumineux, de transporter des volumes considérables de données dans des temps record de connexion aussi bien en réception (téléchargement de fichiers) qu'en émission (envoi de fichiers). Son débit est jusqu'à 1000 fois supérieur à celui d'une connexion ADSL. Elle permet, par exemple, de télécharger une vidéo de 800 Mo en 30 secondes seulement. Autre avantage de la fibre optique : son débit n'est quasiment pas altéré par la distance et d'éventuelles perturbations électriques extérieures. Des atouts considérables pour les entreprises de Terre de Camargue. Ces dernières devront se raccorder au réseau et choisir un opérateur de télécommunication pour accéder à des services adaptés à leurs besoins et à leur budget : connexions de réseaux privés, visioconférence, applications en ligne, sauvegarde de données...

Contact : service développement économique, 04 66 73 91 36

226 000 € TTC

c'est le coût d'aménagement du réseau très haut débit sur la zone d'activité Terre de Camargue. Un investissement financé par la Communauté de communes avec le concours du Conseil départemental du Gard (40 000 € HT) et de l'État (30 000 € HT).



On attend la fibre optique avec beaucoup d'impatience ! Nous sommes actuellement en bout de ligne ADSL et nous manquons de débit pour gérer convenablement notre activité. La difficulté pour travailler est réelle. Nous échangeons beaucoup de gros fichiers avec notre trentaine de points de vente, nos fournisseurs ou notre site internet : catalogues, books, bases de données pour la gestion des stocks... Avec la fibre, on va gagner en productivité grâce à des échanges plus rapides, plus efficaces et plus fiables. »

Loïc Bertrand,

Directeur technique de KLS Little Marcel, zone d'activité Terre de Camargue



Boulangerie-pâtisserie Le Grau Pain du Roi : un chèque de 40 000 €

Les frères Grenados sont tombés dans la farine dès le plus jeune âge, lorsqu'après l'école ils rejoignaient la boulangerie familiale pour donner un coup de main. Issus d'une famille de boulangers depuis trois générations et passionnés par ce métier, ils viennent de reprendre une boulangerie au Grau du Roi, baptisée Le Grau Pain du Roi. L'aîné, Jean-Maurice, 29 ans, gérant de la boulangerie, sollicite l'aide d'Initiative Gard. Le montage du dossier de reprise se fait sans encombre et en un mois seulement un prêt de 40 000 € à taux 0 % lui est accordé.

« Grâce à l'aide d'Initiative Gard, nous avons pu concrétiser nos accords bancaires et mener à bien notre projet. Leur soutien est rassurant aussi bien pour les banquiers que pour les fournisseurs. »

Aux commandes du fournil, le benjamin, Jean-Michel, 25 ans, perpétue les secrets de fabrication familiaux : « Tout est fait maison – pains et pâtisseries – avec un objectif : la qualité. Nous proposons plus de 25 sortes de pain. Notre plus grand plaisir ? Entendre les clients dire que notre pain est bon. »
Le bouche à oreille fait le reste...

Créer, reprendre, développer : « coup de pouce » aux entreprises

Pour soutenir l'économie et l'emploi sur son territoire, la Communauté de communes Terre de Camargue vient d'adhérer à Initiative Gard et devient ainsi partenaire du 1^{er} réseau associatif en France pour le financement et l'accompagnement des créateurs d'entreprise.

Créée en 1999, Initiative Gard est une association qui regroupe des acteurs publics et privés avec pour objectif de faciliter la création, la reprise et le développement d'entreprises. Elle est membre du réseau national Initiative France, 1^{er} réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise, qui compte 228 plate-formes dans tout le pays.

Des prêts personnels à taux 0

Initiative Gard accorde des prêts d'honneur, sans intérêt et sans garantie personnelle, d'un montant compris entre 4 500 € et 25 000 € par entreprise, et pouvant aller jusqu'à 50 000 € en cas de reprise d'activité. « Ce prêt d'honneur est un formidable levier pour le porteur de projet puisqu'il constitue un apport personnel supplémentaire qui le rend plus crédible auprès de son partenaire financier », souligne Yann Gallouedec, président d'Initiative Gard.

Une aide au développement

Une fois le prêt octroyé, Initiative Gard accompagne l'entreprise dans ses premières années de développement et peut même proposer l'appui d'un parrain. Les aides d'Initiative Gard ont

permis en 2014 de créer ou maintenir 106 entreprises et 415 emplois pour un montant de 1 241 300 € de prêts octroyés. « En rejoignant Initiative Gard, nous souhaitons promouvoir ce dispositif d'aides et en faciliter l'accès aux entreprises de Terre de Camargue, explique Marilyne Foullon, vice-présidente déléguée au développement économique. La Communauté de communes entend renforcer son soutien au tissu économique local qui contribue au dynamisme de notre territoire. » Le 20 avril dernier, Terre de Camargue et Initiative Gard ont remis officiellement un chèque de 40 000 € à Jean-Maurice Grenados, jeune reprenneur de la boulangerie Le Grau Pain du Roi située au Grau du Roi. Un joli coup de pouce pour faciliter cette reprise d'activité qui permet le maintien de 5 emplois... Lire ci-contre.

Contacts : www.initiativegard.fr
et Cellule développement économique
de la Communauté de communes,
04 66 73 93 15,
c.martin@terredecamargue.fr



Le verre se recycle à l'infini, votre geste de tri a de grands effets !

Le cycle éternel du verre



Le tri du verre progresse sur notre territoire : en 2014, une hausse de 5 % du tonnage de verre collecté a été enregistrée ! Un résultat encourageant qui doit nous inciter à poursuivre car le verre se recycle à l'infini : une bouteille triée redeviendra une nouvelle bouteille ou un pot. Le tri du verre est un geste simple aux grands effets...

4 BONNES RAISONS DE TRIER LE VERRE...

Pour préserver les ressources naturelles



- Préserver les ressources minérales naturelles telles que le sable utilisé pour la fabrication du verre,
- Économiser de l'énergie,
- Réduire les rejets de CO₂.

Pour soutenir l'emploi local



Le verre collecté sur le territoire de Terre de Camargue est transporté à la verrerie de Vergèze à 30 km pour être transformé en nouvelles bouteilles. La verrerie de Vergèze emploie 150 salariés dont certains résident sur le territoire de la Communauté de communes.

Pour faire des économies



En mélange avec les ordures ménagères, une bouteille en verre coûte 10 centimes à collecter et à incinérer. Lorsqu'elle est triée, elle rapporte environ 5 centimes (vente du verre collecté au verrier). Ces recettes permettent de maîtriser l'augmentation du coût de traitement des déchets et donc votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour soutenir la recherche contre le cancer



Terre de Camargue soutient les actions de la Ligue contre le cancer en reversant une partie des recettes liées au recyclage.

Un objectif pour tous : **30 kg/an/habitant de verre trié**

En 2014, 795 tonnes de verre ont été collectées grâce aux colonnes de tri sur notre territoire, soit environ 20 kg/an/habitant. Si notre geste de tri progresse, 1 bouteille en verre sur 2 est encore jetée avec les déchets ménagers... Pour atteindre l'objectif fixé de 30 kg/an/habitant de verre trié, il ne manque que 10 kg de verre par habitant, soit 24 bouteilles de 75 cl...

Suivez les performances de tri des habitants de Terre de Camargue grâce au compteur en ligne sur www.terredecamargue.fr (rubrique Vivre/Gestion des déchets).



Cinq nouveaux points tri enterrés

Cinq nouveaux points tri enterrés viennent d'être aménagés afin de dynamiser le tri des déchets recyclables et offrir un service de qualité et de proximité. Bien insérés dans le paysage, ces nouveaux équipements sont constitués chacun de 3 colonnes recevant le verre, le papier et les emballages recyclables. Pour faciliter le tri, les consignes sont clairement rappelées.

Les 5 nouveaux points tri enterrés :

- Aigues-Mortes :**
 - Boulevard Diderot, face à la salle Camargue
 - Chemin de Trouche
- Le Grau du Roi :**
 - Rue de l'Altier, face station-service
 - Route des marines, à l'entrée de la zone technique 1
- Saint-Laurent d'Aigouze :**
 - Avenue Jean Jaurès

Trouvez le point tri le plus proche de chez vous sur www.terredecamargue.fr



Le compostage : économique et écologique !

Le traitement des déchets ménagers envoyés à l'incinération coûte de plus en plus cher. Or près du tiers de notre poubelle est constitué de déchets biodégradables (épluchures, restes de repas...) qui pourraient être facilement valorisés grâce au compostage. Terre de Camargue aide les habitants à acquérir un composteur : commandez le vôtre !

Le coût d'incinération des déchets représente environ 41 % du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. « Et ce coût ne cesse d'augmenter en raison des nouvelles normes environnementales imposées aux incinérateurs, précise Olivier Pénin, vice-président délégué à l'environnement. Pour maîtriser le coût de traitement et donc le montant de la taxe payée par les habitants, il faut réduire le volume des déchets envoyés à l'incinérateur. » Transformer ses déchets de cuisine en engrais naturel est une solution écologique et économique efficace puisqu'ils représentent près du tiers de nos déchets ménagers !

Un engrais sans frais

Le compostage des déchets organiques permet d'obtenir, au bout de 6 à 9 mois, un compost utile pour fertiliser sans frais son jardin et ses plantations. Peuvent être compostés : les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas (sauf viande et poisson), marc de café, sachets de thé...), les déchets de maison (papier journal, essuie-tout...) et les déchets de jardin (tontes, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...).

Avec ou sans jardin, à chacun son composteur

Pour encourager le compostage, la Communauté de communes Terre de Camargue propose aux habitants des composteurs individuels de 325 litres, accompagnés d'un bio-seau, moyennant une participation de 10 € seulement. Le programme 2015 prévoit d'attribuer 180 composteurs, à raison d'un seul par famille. Pour les foyers sans jardin, une autre solution est proposée : le lombricomposteur (participation de 20 €).

Facile à installer sur une terrasse, un balcon ou sous l'évier, il ne dégage aucune odeur et demande peu d'entretien. Il fournit un compost d'excellente qualité pour vos jardinières et autres plantes en pot. Besoin d'être convaincu ? Un lombricomposteur est exposé au siège de la Communauté de communes. Prêt à vous lancer ? Renvoyez le bon de réservation ci-dessous...

Contact : service Environnement,
04 66 73 91 28.

“

L'utilisation du composteur, couplé au tri des emballages, nous a permis de réduire considérablement nos déchets : nous ne sortons notre poubelle bleue qu'une fois par mois ! Ce n'est pas plus difficile de jeter dans le composteur et en contrepartie nous avons un engrais formidable et gratuit. ”

Yvon, habitant Saint-Laurent d'Aigouze.

COMPOSTEUR INDIVIDUEL : CAMPAGNE 2015

Bon de réservation à retourner avant le 31 décembre

- Par courrier : Communauté de communes Terre de Camargue, 26 quai des Croisades 30220 Aigues-Mortes
- Par mail : environnement@terredecamargue.fr
- Par fax : 04 66 53 81 97

- Composteur de 325 litres en plastique recyclé avec son bio-seau : 10 €
- Lombricomposteur : 20 €

Nom, prénom _____ Adresse _____

Téléphone _____ Mail _____

Votre équipement, accompagné d'un guide pratique, vous sera livré à domicile par une conseillère environnement.





Les médiathèques sont à la page et se mettent au TIC

Le numérique fait son entrée dans les trois médiathèques intercommunales à Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze : accès libre au wifi et tablettes numériques sont mis à disposition des abonnés, et des activités ludiques et éducatives sont en projet...

Neuf tablettes numériques (10 pouces et 7 pouces) et deux liseuses ont été réparties sur les trois médiathèques intercommunales qui sont également désormais équipées du wifi en libre accès. Ces outils sont librement mis à la disposition des abonnés avec un contenu pré-installé : contenu informatif, jeux pédagogiques, musique, vidéos... « *Nous souhaitons diversifier l'offre des médiathèques et*

être plus en phase avec les nouveaux usages, souligne Léopold Rosso, vice-président délégué à la culture et à l'éducation. Ces outils seront le support de nombreuses animations. »

Initiation, presse en ligne, auto-apprentissage...

Si les tablettes sont des objets de jeux, elles sont aussi des supports fabuleux d'apprentissage, de découverte, de créativité, de récits et d'imagination. L'équipe des médiathèques travaille sur les futurs services et animations qui seront proposés aux abonnés. Il y aura bien sûr des ateliers d'initiation aux tablettes pour découvrir ce nouvel outil et se familiariser avec ses principales fonctionnalités. Il sera également

possible d'étendre l'offre documentaire avec la presse en ligne et des applications d'auto-apprentissage très utiles pour les scolaires, les étudiants ou les demandeurs d'emploi.

Des projets plein les tablettes

De nombreux ateliers ludiques et éducatifs pourraient être organisés : atelier découverte d'applications, atelier photos et vidéos, atelier d'écriture, ateliers de jeux collectifs vidéo-projetés... Les médiathèques réfléchissent avec les différents partenaires socio-éducatifs (écoles, collèges, crèches, maisons de retraite...) aux projets d'animation à mettre en place afin de répondre au mieux à la demande des abonnés.

Coups de cœur des médiathèques



Le dernier gardien d'Ellis Island, de Gaëlle Josse
(Roman)
Médiathèque intercommunale au Grau du Roi

Plus qu'un roman sur l'Amérique et sur Ellis Island, Gaëlle Josse nous offre un très beau roman sur l'exil, la solitude et le rêve américain servi par des personnages d'une fragilité émouvante et un style empreint de sensibilité.



Mathieu Hildal, de Christophe Mauri
(Roman Jeunesse)
Médiathèque intercommunale à Aigues-Mortes

Mathieu Hildal ou l'art de réaliser des bêtises ! Une série inventive et bourrée d'humour qui vous entraînera avec dynamisme dans l'univers fantastique de son héros plein de malice.



Clychau Dibon, Catrin Finch et Seckou Keita
(CD Adulte)
Médiathèque intercommunale à Saint-Laurent d'Aigouze

Une rencontre improbable et remarquable de deux musiciens virtuoses de notoriété, la harpiste galloise Catrin Finch et le joueur de kora sénégalais Seckou Keita. Ces deux cultures instrumentales multiséculaires chassent les rêves et égrènent les souvenirs d'une histoire commune.

Les coups de cœur des médiathèques sont reconnaissables sur nos rayons grâce aux étiquettes ou bandeaux « Coup de cœur ». Plus d'infos sur www.terredecamargue.com/vivre/culture



Aquatraining, aquapalme

Le bain d'énergie d'Aqua-Camargue

Toniques, relaxants et sculptants : l'aquatraining et l'aquapalme sont les deux nouvelles activités proposées par la piscine intercommunale Aqua-Camargue au Grau du Roi. Des sports qui font des vagues à quelques semaines de l'épreuve du maillot de bain... Jetez-vous à l'eau !

Les sports aquatiques connaissent un succès croissant et pour cause : ils allient la détente et le plaisir de l'eau avec les bienfaits d'une activité physique... et des résultats visibles rapidement. La piscine intercommunale Aqua-Camargue a élargi son offre d'activités en lançant début 2015 des cours d'aquatraining et d'aquapalme.

Tonique, ludique et relaxant

Organisé dans le bassin ludique (1m40 de profondeur), l'aquatraining combine 45 minutes d'exercices sur différents ateliers : step, aquabike, haltères, abdos... « Par fraction de 3 à 4 minutes, on travaille tous les groupes musculaires : fessiers, jambes, abdos, buste, bras, dorsaux... », explique Thomas, maître-nageur à Aqua-Camargue. *C'est très tonique, ce qui favorise le travail cardiovasculaire et une grande dépense calorique.* » Les cours collectifs se déroulent en musique... pour garder le rythme. Ils démarrent toujours par un échauffement de 5 minutes et se terminent par des étirements. « *L'aquatraining, c'est très ludique et très dynamique, on n'a pas le temps de se lasser. On fait travailler tout le corps, c'est très complet,* témoigne Annick, conquise par cette nouvelle activité. *Je ressors plus détendue, plus zen.* »

Affiner la silhouette, galber les jambes

Pour sculpter les jambes, tonifier les fessiers et les abdos, renforcer les lombaires et développer son endurance, il y a l'aquapalme qui se pratique dans le bassin sportif de 25 mètres. « *On se déplace sur la longueur avec des palmes en alternant les exercices pour solliciter différents muscles. Cette activité est excellente pour travailler l'endurance. Elle permet aussi de perfectionner ses techniques de nage* », précise Thomas. Sophie et Audrey viennent entre copines aux cours d'aquapalme : « *C'est une activité très efficace pour affiner la silhouette et galber les jambes. Après le cours on se sent plus tonique. Et puis être encadré par un coach, ça stimule : on travaille plus et on parle moins !* »

Moins de risques de blessures

Une fois dans l'eau, notre corps ne pèse plus que le tiers de son poids, ce qui facilite les mouvements. En même temps, l'eau a un effet drainant et crée plus de résistance, ce qui oblige les muscles à travailler davantage. « *Les activités liées à l'aquagym conviennent à tout le monde car contrairement à beaucoup de sports, les risques de blessures sont minimes,* commente Thomas. *La pression de l'eau atténue*



Thomas et Martial, maîtres-nageurs sauveteurs à Aqua-Camargue

“

Les activités liées à l'aquagym conviennent à tout le monde car contrairement à beaucoup de sports, les risques de blessures sont minimes. La pression de l'eau atténue l'impact au sol, il y a donc moins de chocs pour les articulations. ”

l'impact au sol, il y a donc moins de chocs pour les articulations. C'est bien notamment pour les personnes en surpoids. »

Fermeture du 22 juin au 5 juillet

Le centre Aqua-Camargue sera fermé du 22 juin au 5 juillet pour assurer la vidange semestrielle obligatoire, réglementée par l'Agence Régionale de Santé. Réouverture le 6 juillet.

Plus d'infos sur les horaires et activités :
04 66 35 74 89,
www.terredecamargue.fr
(/vivre/équipements sportifs)



Championnat de France d'aviron : du bronze pour le collège d'Aigues-Mortes !

L'équipe du collège Irène Joliot-Curie a remporté la 3^e place du podium au championnat de France UNSS d'aviron indoor, organisé le 7 février dernier à la salle Pierre de Coubertin à Paris. Le fruit d'un entraînement soutenu sur la base nautique intercommunale du Vidourle...

Créée en 2008, la section aviron du collège d'Aigues-Mortes participe chaque année au championnat de France : « La première année on est arrivé 24^e... sur 25, plaisante Philippe Hantz, responsable de la section avec Caroline Echène. Aujourd'hui on est 3^e, c'est la 1^{ère} fois qu'on monte sur le podium ! ». La délégation du collège, composée de deux « bateaux » de 5 filles et 5 garçons, a rencontré 26 autres équipes venues des quatre coins de France. Ils se sont affrontés sur des ergomètres (rameurs) reliés à un écran géant permettant de recréer virtuellement des courses de bateaux.

8 heures d'entraînement par semaine

« Cette médaille de bronze récompense les efforts déployés depuis trois ans par les jeunes qui s'entraînent 4 fois par semaine dans le cadre du collège mais aussi en club, soit 8 heures d'entraînement hebdomadaire », souligne Philippe Hantz. C'est à la base nautique intercommunale du Vidourle qu'ont lieu les entraînements, sous la houlette de Thierry Barthez du Club Aviron Terre de Camargue.

Développer les sports nautiques auprès des jeunes

La Communauté de communes Terre de Camargue met en effet gracieusement la base nautique du Vidourle à disposition de deux associations, Aviron Terre de Camargue et Kayak Club Terre de Camargue, avec pour objectif de favoriser la découverte et la pratique des sports d'eau auprès des jeunes dans le temps scolaire et hors scolaire. Elle offre également aux écoles primaires des cours de voile avec l'UCPA à Port-Camargue, et met à disposition son centre Aqua-Camargue pour l'apprentissage de la natation. « Nous mettons tout en œuvre pour sensibiliser les jeunes aux sports d'eau, explique Santiago Condé, vice-président délégué aux sports. Nous avons la chance d'avoir un territoire ouvert sur la mer et de travailler avec des partenaires associatifs très compétents. Nous avons des équipements de qualité que nous entretenons régulièrement. C'est un vrai plus pour les jeunes du territoire. »

130 000 € sont alloués en 2015 par la Communauté de communes pour développer la pratique des sports d'eau (aviron, kayak, voile, natation) auprès les jeunes du territoire.

2 250 jeunes, du primaire au collège, ont bénéficié de ces activités en 2014.

Paroles de champions

“

Le championnat de France, c'est beaucoup d'émotion et d'adrénaline. Il y avait du monde, de la lumière partout, de la musique à fond : c'était très impressionnant ! Quand on nous a appelé au moment des résultats, on a été tous surpris... on ne s'y attendait pas. Quelle joie ! Nos efforts lors des entraînements ont payé ! ”

Inès, membre de l'équipe fille du collège.

“

Lors d'une épreuve, avec l'équipe garçons, on n'était qu'en 9^e position. On n'a pas craqué et on a fini 1^{er}. Il faut être très concentré et persévérant pour tenir le rythme. Je pratique l'aviron depuis la 5^e. C'est un sport très complet physiquement. J'aime la sensation de glisse et de légèreté sur l'eau. ”

Armand, membre de l'équipe garçon du collège.





L'Espace éco-pagayeur : une rando au fil de l'eau, du Vidourle au Ponant

La Communauté de communes Terre de Camargue enrichit son réseau de randonnées d'une nouvelle activité innovante, l'Espace éco-pagayeur : un parcours nautique d'interprétation, pédagogique et ludique, depuis le plan d'eau du Vidourle jusqu'à l'étang du Ponant. Un projet labellisé « Gard pleine nature »...

Au départ de la base nautique intercommunale sur le plan d'eau du Vidourle à Le Grau du Roi, l'Espace éco-pagayeur propose 4 parcours jusqu'à l'étang du Ponant, via le fleuve Vidourle. Chaque parcours, au nom évocateur, invite à découvrir cette zone humide exceptionnelle au travers d'une thématique différente : le parcours Salicorne (1h30) a pour thème les milieux naturels, la faune et la flore ; le parcours Vidourle (2h30) présente le fleuve Vidourle et ses aménagements ; le parcours Daurade

(2h30) est axé sur la pêche et la gestion de l'eau ; et le parcours Cormoran (3h30), qui constitue le parcours complet, reprend les 3 thèmes précédents.

Une rando pédagogique et ludique

À bord d'une embarcation nautique (canoë, kayak, stand up paddle), les « randonneurs » sur l'eau, munis d'un guide pédagogique et ludique, s'orientent à la recherche de balises (de 5 à 12 selon le parcours) situées le long des berges. À chaque balise une question est posée sur l'un des thèmes ou une petite épreuve de maniement du canoë est proposée. L'Espace éco-pagayeur est donc un parcours à la fois pédagogique et ludique qui allie découverte de la nature, sensibilisation à l'environnement, notion d'orientation et pratique sportive.

Accessible à tous

Le parcours est accessible à tous les publics : familles, scolaires, centres de loisirs et autres groupes, personnes souffrant d'un handicap moteur ou mental... Il est animé par le Kayak Club Terre de Camargue qui propose des embarcations à la location*. La réalisation de ce projet, d'un montant de 19 000 €, a été financée par l'Europe (44 %), le Conseil départemental du Gard (36 %) et la Communauté de communes Terre de Camargue (20 %). Sa mise en œuvre a été confiée au Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise, qui aménage et entretient également le réseau de 130 km de chemins de randonnée pour le compte de la Communauté de communes.

Infos, réservation : Kayak Club Terre de Camargue, 04 66 93 88 09.

* Comptez 30 € la location d'un kayak bi-place pour une demi-journée (+ 5 € avec un enfant de moins de 18 ans)

Balade en Terre de Camargue

En longeant le Vistre

Promenade dans des paysages variés : de l'agriculture aux pâturages, des zones humides aux bordures du Vistre...

Distance : 10,3 km / Durée : 3h30

Dénivelé : + 7 m / Niveau : facile

Au départ de la place du village de Saint-Laurent d'Aigouze, suivre la direction de la tour Carbonnière. Passer par la Calade, Vaccarasse, Grande Panisse, Port Vieil. Traverser le pont du Vistre puis tourner à gauche. Longer le cours d'eau jusqu'à Pont de Chaberton. Prendre à gauche direction Saint-Laurent d'Aigouze. A l'Agau Mort Inférieur, suivre Muria pour le retour direct au village.



A voir en chemin :

- Le Vistre avec sa végétation et ses habitats d'oiseaux (martin-pêcheur, loriot...)
- Les manades de taureaux camarguais : visites accompagnées possibles
- Le cheval de camargue, compagnon indispensable des activités de la manade
- Les paysages camarguais : pâturages extensifs, cultures maraîchères et marais

Retrouvez le carto-guide « Terre de Camargue » dans les offices de tourisme et chez les commerçants.

Les temps forts de l'été

JUIN

AIGUES-MORTES

EXPOSITION DE PEINTURE

6 au 28 juin

Annie Chazottes et David Sol
Chapelle des Capucins

LE CHEVAL DE CAMARGUE

6 et 7 juin

Spectacle équestre - Rempart Sud

LE GRAU DU ROI

FETE DE LA SAINT-PIERRE

12 au 14 juin

Fête de la mer et des pêcheurs

FEMINA VA'A CUP

20 et 21 juin

Course féminine déguisée de pirogues polynésiennes, plage face à la villa Pary. Organisée par le Kayak Club Terre de Camargue.



FETE DE LA MUSIQUE

21 juin - Aigues-Mortes & Le Grau du Roi



ST-LAURENT D'AIGOUZE

EXPOSITION DE PEINTURE

jusqu'au 15 juin

Elodie Dengreville
Salle des Arches, bd Gambetta

LES APEROS DU VENDREDI

12 juin à partir de 19h

Animation musicale - Place du village

JUILLET

AIGUES-MORTES

FESTIVAL MARGUERITE

4 au 10 juillet - Rempart Sud

04/07 à 21h30 : Claquettes, hip hop et acrobaties aériennes

05/07 à 21h30 : Jazz swing

06/07 à 21h30 : Flamenco

07/07 à 21h : Concert en provençal

08/07 à 19h45 : Jeune public

08/07 à 22h : Théâtre

10/07 à 22h : Cabaret équestre



LE GRAU DU ROI

BEACH VOLLEY AROUND THE WORLD

3 au 5 juillet

Championnat du monde amateur
Plage centre-ville



Photo : BYAW par Kaïm Levy

« SPORTEZ-VOUS BIEN »

6 juillet au 28 août

Activités sportives organisées par la ville du Grau du Roi

FETE DU BOUCANET

11 et 12 juillet

« LES AUBADES MARINES »

15 juillet au 28 août à partir de 19h, les mercredis et vendredis

Animation musicale sur les quais et le port de Port-Camargue. Organisé par la ville du Grau du Roi

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

18 au 20 juillet

ST-LAURENT D'AIGOUZE

LES APEROS DU VENDREDI

3 juillet à partir de 19h

Animation musicale - Place du village

SPECTACLE FLAMENCO

10 juillet à 21h - Les arènes

EXPOSITION DE PHOTOS

10 au 19 juillet

Sur les traditions camarguaises de Pierre-Henri Moulin - Salle des Arches, bd Gambetta.

AOÛT

AIGUES-MORTES

GALA LYRIQUE

14 août - Cour du logis du Gouverneur

TOURNOI DE CHEVALERIE (sous réserve)

22 août - Rempart Est

(dans le cadre de la fête de la St-Louis)

FETE DE LA SAINT-LOUIS

22 & 23 août - fête médiévale

LE GRAU DU ROI

FEU D'ARTIFICE ET BAL

15 août à 22h

Front de mer (bd du Maréchal Juin)

FETE DU PORT DE PLAISANCE

22 août - Port-Camargue

ST-LAURENT D'AIGOUZE

FETE VOTIVE : 15 au 24 août

Tous les jours : déjeuner au pré, abrivado, bandido, course camarguaise, animation musicale sur la place, concours de boules, exposition de photos salle des Arches, salle Vincent Scotto.

LES ARÈNES DU GRAU DU ROI

Courses camarguaises, toros-piscine, spectacles et concerts.

Les Chevaliers du fiel, Kendji Girac, Compay Segundo, Jeff Panacloc...

Renseignements et réservations
les courses : 04 66 51 12 12
les spectacles : 04 66 51 60 06

Plus d'infos sur les événements de l'été :

www.ville-legrauduroi.fr
www.ville-aigues-mortes.fr
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr
www.terredecamargue.fr